

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 7 mai 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 7 mai 2018, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Lévis Duchesne Luc Maltais
 Richard Lapointe Evans Potvin
 Sylvain Lavoie Martin Voyer

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Marie-Hélène Boily, directrice générale
 Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

2. 103.05.2018 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Luc Maltais d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 18 avril 2018
4. Rapport des activités du conseil
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 9 avril au 7 mai 2018
 - 4.1.2. Adoption du Règlement n° 233-2018 relatif au taux du droit de mutation immobilière applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$
 - 4.1.3. Octroi d'un contrat à Trigone – Évaluation des impacts d'une entente de services sur les effectifs dans le cadre d'une entente à intervenir avec la Municipalité d'Hébertville
 - 4.1.4. Appel de projets – Mandat d'analyse du scénario d'optimisation des casernes Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
 - 4.1.5. Nomination membre du comité d'analyse pour l'intégration des casernes à la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
 - 4.2. Gestion du territoire
 - 4.2.1. Demande d'autorisation Commission de protection du territoire agricole du Québec - Les Entreprises Dydime Néron et Fils inc
 - 4.2.2. Octroi d'un contrat à M. François Durand, agronome – Supervision de travaux de drainage dans le cadre du développement domiciliaire domaine du Plateau
 - 4.2.3. Octroi d'un contrat à Sel Warwick – Achat d'abat poussière en flocons
 - 4.2.4. Octroi d'un contrat à Norda Stelo – Plan d'action étude préparatoire pour le projet de déphosphatation des eaux usées – secteur Métabetchouan
 - 4.2.5. Demande d'autorisation de passage de l'Ultramarathon SagLac 2018
 - 4.2.6. Travaux de marquage de chaussées Véloroute des Bleuets
 - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 4.3.1. Contribution financière Popote roulante
 - 4.3.2. Adoption du programme d'assistance financière – Fête des voisins édition 2018
 - 4.3.3. Octroi d'un contrat à Purital inc. – Acquisition d'un conditionneur d'eau industriel pour l'aréna

- 4.3.4. Vente d'un adoucisseur d'eau à la Société des loisirs de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
- 4.3.5. Autorisation de signataires – Protocole d'entente à intervenir avec la MRC du Domaine-du-Roy – Entretien de la Véloroute des Bleuets/Saison 2018

4.4. Rapport des activités du conseil :

- 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions

- 5. Dépôt de la correspondance
- 6. Affaires nouvelles :
 - 6.1 Motion de félicitations – Anniversaires de création de Corps de cadets
 - 6.2 Motion de félicitations – Élèves de l'école Mgr Victor
- 7. Période de questions des citoyens
- 8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 104.05.2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2018

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 avril et de la séance extraordinaire du 18 avril 2018 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 avril et de la séance extraordinaire du 18 avril 2018 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Approuvé à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 105.05.2018 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COUVRANT LA PÉRIODE DU 9 AVRIL AU 7 MAI 2018

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Claude Brassard
Trésorière adjointe*

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 9 avril au 7 mai 2018 laquelle totalise la somme de 315 123,06 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 106.05.2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 233-2018 RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION IMMOBILIÈRE APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000 \$

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'adopter le Règlement n° 233-2018 relatif aux taux du droit de mutation immobilière applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 107.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À TRIGONE – ÉVALUATION DES IMPACTS D'UNE ENTENTE DE SERVICES SUR LES EFFECTIFS DANS LE CADRE D'UNE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'accorder à Trigone le mandat d'évaluer les impacts d'une entente de services sur les effectifs dans le cadre d'une entente de fournitures de services en gestion à intervenir avec la Municipalité d'Hébertville pour la somme de 20 967,38 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 29 janvier 2018. 50 % de cette somme sera subventionnée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et l'autre 50 % sera défrayée par la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix et la Municipalité d'Hébertville;

Le mandat consiste à analyser la faisabilité de la mise en commun des services des deux municipalités et ainsi permettre de valider dans quelle mesure une telle entente de services permettra de maintenir et d'accroître les avantages pour chacune des municipalités en termes de :

- Avantages économiques
- Accès à un service de meilleure qualité
- Maintien de la charge financière de chacune des municipalités
- Augmentation de la marge de manœuvre afin de répondre à d'autres besoins
- Évitement de la duplication des services

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 108.05.2018 APPEL DE PROJETS – MANDAT D'ANALYSE DU SCÉNARIO D'OPTIMISATION DES CASERNES RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD

Considérant la résolution n° 45.11.2017 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud relativement à une réflexion sur l'optimisation des ressources humaines et matérielles;

Considérant l'état actuel des infrastructures en incendie du territoire;

Considérant l'aide financière reçue pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant que cette aide financière permettra l'analyse des infrastructures en incendie actuelles, appartenant aux municipalités, ainsi que l'analyse des divers scénarios d'optimisation des opérations retenues;

Considérant que la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud défraie la balance des coûts engendrés dans ce projet, tel que stipulé dans sa résolution n° 17.04.2018;

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Evans Potvin :

Que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix accepte de participer à l'évaluation de ses infrastructures en incendie afin d'analyser les possibilités d'optimisation et de mise en commun des infrastructures actuelles, conjointement avec les Municipalités d'Hébertville, Hébertville-Station, Desbiens, Saint-Gédéon et de Saint-Bruno, dans le cadre du programme de la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal année 2017-2018 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la Municipalité d'Hébertville-Station soit désignée l'organisme responsable du projet, tel que stipulé dans l'entente signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que cette aide financière permettra d'analyser les diverses opportunités soulevées par le comité d'optimisation des casernes des municipalités membres de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 109.05.2018 NOMINATION MEMBRE DU COMITÉ D'ANALYSE POUR L'INTÉGRATION DES CASERNES À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD

M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie de nommer M. Richard Lapointe à titre de membre du comité d'analyse pour l'intégration des casernes incendie à la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud.

Adoptée à l'unanimité

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 110.05.2018 DEMANDE D'AUTORISATION COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, MESSIEURS RÉJEAN FORTIN ET CLAUDE HARVEY ET MADAME CLAUDETTE SIMARD

Considérant que M. Réjean Fortin, M. Claude Harvey et M^{me} Claudette Simard s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but de procéder aux cessions de terrains requises afin de régler à l'amiable un litige les opposant concernant la limite séparatrice de leurs propriétés respectives;

Considérant que la réforme cadastrale de 2016 a fait en sorte que les lots 39 à 46 du rang 6 ont été amputés d'une partie de leurs profondeurs par rapport aux superficies apparaissant aux lettres patentes;

Considérant qu'une entente est intervenue entre les parties concernées pour régler à l'amiable le litige, laquelle entente prévoit le partage pour 50 % chacun de la partie de terrain en litige,

Considérant que certaines de ces parties sont situées en zone agricole et que l'autorisation préalable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est nécessaire;

Considérant que la demande ne contrevient pas à la réglementation municipale;

Considérant que les échanges de terrains demandés n'ont aucun impact négatif sur l'agriculture ou la sylviculture dans le secteur, puisque toutes les parcelles concernées conservent leurs vocations agricoles ;

Échanges concernés :

M. Réjean Fortin (5 492 510) cède : 2,15 ha à Claude et Pierre Bergeron
(5 492 503) 0,49 ha à Jean-Marie et Françoise Bergeron (5 492 504)

M. Claude Harvey (5 492 511) cède : 2,66 ha à Jean-Marie et Françoise Bergeron (5 492 504)

Mme Claudette Simard (5 492 515) cède : 0,68 ha à Claude Harvey (5 492 516)

Le tout selon le plan préparé par Pierre-Luc Pilote, arpenteur, sous le numéro 1969 de ses minutes.

À ces causes, M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Martin Voyer que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix informe la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'elle appuie la demande présentée par M. Réjean Fortin, M. Claude Harvey et M^{me} Claudette Simard dans le but de procéder aux cessions de terrains mentionnées ci-

haut afin de régler à l'amiable un litige les opposant concernant la limite séparatrice de leurs propriétés respectives.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 111.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À GROUPE MULTICONSEIL AGRICOLE - SUPERVISION DE TRAVAUX DE DRAINAGE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DOMAINE DU PLATEAU

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Richard Lapointe d'accorder à Groupe multi-conseil agricole Saguenay-Lac-Saint-Jean le contrat de supervision agronomique et rédaction d'un rapport de suivi pour les travaux prévus au dossier n° 414973 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, soit l'installation de deux puisards et de conduites de canalisation, le tout pour la somme de 5 400 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 4 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 112.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À SEL WARWICK – ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE EN FLOCONS

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Martin Voyer de procéder à l'achat de chlorure de calcium en flocons auprès de Sel Warwick inc. le tout pour la somme de 11 800 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 3 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 113.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À NORDA STELO – PLAN D'ACTION ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR LE PROJET DE DÉPHOSPHATATION DES EAUX USÉES – SECTEUR MÉTABETCHOUAN

Monsieur le conseiller Luc Maltais propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accorder à Norda Stelo le contrat de réalisation d'un plan d'action et d'une étude préparatoire pour le projet de déphosphatation des eaux usées du secteur Métabetchouan, le tout pour la somme de 12 960 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 2 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 114.05.2018 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DE L'UTRAMARATHON SAGLAC 2018

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Evans Potvin d'autoriser la neuvième édition de l'Ultramarathon SagLac au profit de Leucan et de la Fondation Odyssée Dominique Racine à emprunter les rues et routes du territoire de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix entre le 31 mai et le 1^{er} juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 115.05.2018 TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES VÉLO-ROUTE DES BLEUETS DES BLEUETS

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix autorise la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à procéder à l'appel d'offres regroupé pour les travaux de marquage de chaussées et de la Véloroute des Bleuets des Bleuets;

Considérant que les travaux seront attribués au plus bas soumissionnaire conforme.

À ces causes, M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Richard Lapointe que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix autorise M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale à autoriser les travaux de marquage de la Véloroute des Bleuets selon la recommandation favorable du service d'ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Adoptée à l'unanimité

**4.2.7 116.05.2018 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – PÈLERI-
NAGE À PIED ALMA/LAC BOUCHETTE**

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais d'autoriser le passage du pèlerinage à pied Alma/Lac Bouchette les 11, 12 et 13 juin prochains sur les rues et routes du territoire de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

**4.2.8 117.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À DURAND MARQUAGE ET
ASSOCIÉS INC. – LIGNAGE DE RUES**

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'octroyer le contrat de lignage de rues à Durand Marquage et associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant approximatif de 19 350,29 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'appel d'offres sur invitation donné par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est le 17 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 118.05.2018 CONTRIBUTION FINANCIÈRE POPOTE ROULANTE

Considérant la progression du nombre de distributions de repas délivrés par la Popote roulante depuis la dernière année;

Considérant que le développement du service se fait dans le cadre d'une vision à long terme;

Considérant que le gouvernement a confirmé une enveloppe de 25 000 \$ pour le développement du service en 2018-2019;

Considérant que le vieillissement de la population est en constante progression en région (recensement de 2016);

Considérant qu'il y a des résistances pour les aînés à utiliser le service en raison de tabous sociaux;

Considérant la politique municipale des aînés qui vise à prolonger la rétention des aînés dans leur domicile, tout en soutenant leurs aidants naturels

Considérant le vieillissement de la population et la politique municipale « Municipalité amie des aînés ».

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais de verser une contribution annuelle de 8 278 \$ pour la période d'avril 2018 à mars 2019.

Adoptée à l'unanimité

**4.3.2 119.05.2018 ADOPTION DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINAN-
CIÈRE – FÊTE DES VOISINS ÉDITION 2018**

Considérant que la Fête des voisins est l'initiative du Réseau québécois de villes et villages en santé;

Considérant que la Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats et est organisée par les citoyens eux-mêmes;

Considérant qu'elle permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie;

Considérant qu'il y a lieu d'encourager financièrement la participation à l'activité.

À ces causes, M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Martin Voyer d'adopter un programme d'assistance financière pour la tenue d'activités dans le cadre de la Fête des Voisins, dont l'activité se déroulera le samedi 9 juin 2018. Ce programme fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 120.05.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À PURITAL INC. ACQUISITION D'UN CONDITIONNEUR D'EAU INDUSTRIEL POUR L'ARÉNA

Considérant les frais d'entretien élevés de la machinerie, des accessoires et des équipements utilisant l'eau potable, et ce, en raison de la présence d'une quantité élevée en calcaire;

Considérant que l'adoucisseur acquis en 2017 pour l'aréna municipal n'est utilisé que pour le système de réfrigération et que celui-ci pourrait être déplacé au bâtiment du centre récréotouristique le Rigolet;

Considérant qu'un nouveau conditionneur pour l'aréna sera installé dans l'entrée d'eau principale afin de traiter toute eau dans le bâtiment.

À ces causes, M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Luc Maltais de procéder à l'achat d'un conditionneur d'eau CP216S à double cylindre auprès de Purital inc. pour la somme de 6 435 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans l'offre de services du 18 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 121.05.2018 VENTE D'UN ADOUCISSEUR D'EAU À LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Considérant l'usure et les bris des équipements au bâtiment du centre récréotouristique le Rigolet en raison du débit d'eau contenant une forte concentration en calcaire;

Considérant que le coût d'acquisition d'un adoucisseur d'eau industriel s'élève à plus de 4 000 \$;

Considérant que l'adoucisseur d'eau acquis par la Ville en 2017 pour le système de réfrigération de l'aréna municipal pourrait être transféré au Rigolet;

Considérant l'avis favorable de faisabilité émis par le technicien en gestion des eaux de la Ville.

À ces causes, M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Evans Potvin de vendre à la Société de loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, gestionnaire du centre récréotouristique le Rigolet, un adoucisseur d'eau acquis en 2017 pour la somme de 2 185 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

4.3.5 122.05.2018 AUTORISATION DE SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – ENTRETIEN DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS DES BLEUETS/SAISON 2018

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Martin Voyer d'autoriser M. André Fortin, maire et M. M. Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un protocole d'entente à intervenir avec la MRC du Domaine-du-Roy pour l'entretien de la Véloroute des Bleuets/Saison 2018. Ce protocole d'entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Comité de l'approche stratégique de résolution de problèmes (ASRP)
- Rencontre avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports sur les travaux de la route 169
- Réunion du comité loisirs, culture, tourisme et qualité de vie
- Conseil d'administration Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
- Formation d'un élu municipal sur l'éthique et la déontologie (M. Luc Maltais)
- Corporation de développement
- Comité de vérification des comptes
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud
- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Brunch bénéfique garde paroissiale
- Activité bénéfice Séminaire Marie-Reine-du-Clergé – Bières et découvertes
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation
- Réunion Maison des jeunes
- Rencontres de citoyens
- Rencontre réseau biblio
- Rencontre des responsables de la Fabrique Ste-Croix
- Rencontre à Québec ministère du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques - dossier déphosphatation
- Rencontre des membres du conseil d'administration d'Option Transport
- Inauguration parc de la Pointe Taillon (agrandissement du territoire)
- Rencontre des maires du secteur Sud sur le tourisme
- Représentation conférence de presse sur la pétanque à Desbiens
- Rencontre sur le dossier du corridor scolaire secteur Métabetchouan
- Rencontre représentants de Rio Tinto Alcan inc. sur les dossier des berges et la sécurité civile
- Rencontre avec les représentants de la Corporation d'innovation et développement Alma-Lac-Saint-Est
- Comité Municipalité amie des aînés (MADA)

4.4.1 123.05.2018 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la *Loi sur les compétences municipales*, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<i>Demandeur</i>	<i>Demande</i>	<i>Montant accordé</i>
Club octogone Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Demande d'aide financière pour assister au Congrès de la Gouverneure du District Est du Québec Rive-Nord Jeunesse les 18-19 et 20 mai 2018.	250 \$
Société de l'Ordre du Bleuet Saguenay-Lac-Saint-Jean	Demande d'aide financière pour la reconnaissance des artistes et des travailleurs culturels de la région.	200 \$
Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est	Invitation 29 ^e édition tournoi de golf le 7 juin au Club de golf Lac-Saint-Jean	220 \$ 2 participations
Fabrique Saint-Jérôme	Tonte de gazon	1 000 \$
Club Eau Bois	Demande d'aide financière dans le cadre du tournoi de pêche Lac-Saint-Jean	150 \$
Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité	Aide financière au fonctionnement	6 000 \$
Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)	Adhésion 2018	100 \$
Pèlerinage à pied Alma/Lac Bouchette	Aide financière	200 \$

Tournoi de golf Fondation du CRDI	le vendredi 1 ^{er} juin 2018	50 \$
-----------------------------------	---------------------------------------	-------

Adoptée à l'unanimité

**4.4.1 124.05.2018 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNS
ET SUBVENTIONS**

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la *Loi sur les compétences municipales*, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<i>Demandeur</i>	<i>Demande</i>	<i>Montant accordé</i>
Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	Aide au fonctionnement	10 000 \$

Adoptée à la majorité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 125.05.2018 MOTION DE FÉLICITATIONS – ANNIVERSAIRES DE CRÉATION DES CORPS DE CADETS

M. Richard Lapointe adresse une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur du Corps de cadets 752 de Desbiens-Métabetchouan, lequel a célébré son 100^e anniversaire de création et du Corps de cadets 1332 d'Alma, qui a célébré son 65^e anniversaire.

Adoptée à l'unanimité

6.2 126.05.2018 MOTION DE FÉLICITATIONS –ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MRG VICTOR

M. Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des élèves de l'école Mrg Victor de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour la réalisation d'un vernissage le 2 mai ainsi que la tenue d'une pièce de théâtre à l'Opti-théâtre le 18 avril dernier.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions sur les sujets suivants :

- Aides financières versées en vertu de la politique d'intervention en matière de développement économique
- Questionnement sur l'aide accordée au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé et l'entente de services avec la municipalité d'Hébertville
- Possibilité d'avoir un terrain de tennis sur les terrains de l'ancienne école St-Louis de Gonzague
- Demande d'avoir plus de tables à pique-nique dans les parcs municipaux

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 9 h 5, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier